

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr @Min Finances

> Paris, le 2 février 2016 N° 628

Lutte contre le financement du terrorisme : Michel SAPIN salue le plan d'action de la Commission européenne

La Commission européenne a présenté aujourd'hui son plan d'action pour renforcer la lutte contre le financement du terrorisme.

Ce plan d'action reprend de nombreuses propositions portées par le ministre français des Finances depuis mars 2015, mises à jour en novembre dernier. Il prévoit notamment :

- des mesures de renforcement des moyens et de la coopération des cellules de renseignement financier, pour identifier et traquer les flux suspects ;
- des mesures pour encadrer et contrôler les transactions par cartes pré-payées ou les monnaies virtuelles type Bitcoin;
- des mesures de lutte contre les trafics, notamment d'œuvres d'art et de biens culturels ;
- un renforcement des mécanismes européens de gel des avoirs, qui sont aujourd'hui trop fragmentés entre Etats membres et trop peu coordonnés.

Michel SAPIN déclare : "Je suis satisfait que la Commission européenne adopte cet après-midi un plan d'action complet, qui s'inspire largement de nos propositions et répond à chacune de nos demandes. Je souhaite maintenant que nous allions vite dans la mise en œuvre. Au niveau national, le gouvernement a agi depuis un an. Demain, en Conseil des ministres, nous adopterons un projet de loi qui permettra à la France d'être précurseur sur plusieurs des mesures du plan d'action de la Commission européenne pour lutter contre le financement du terrorisme."

Retrouvez toutes les informations concernant l'action de la France ici : www.economie.gouv.fr/lutte-contre-financement-terrorisme

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13 sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

